

**MAIRIE de MIJOUX**

Rue Dame Pernelle  
01410 Mijoux

<b>TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>Séance du 03 septembre 2010</b>
---

La réunion s'est ouverte à 18 h 00, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Maire.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :

Absent :

Excusé : Monsieur Patrice MELOT, Monsieur Jacques TIMMERMANS donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE, Monsieur Serge LEBEAU donne pouvoir à Monsieur Dominique JULLIARD.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Yves LAPEYRERE

### **I. Election d'un représentant de la Commune de Mijoux au Conseil Syndical du SIVOM de la Valserine en remplacement de Mme CLEMENT**

Monsieur le Maire rappelle que Mme Claude CLEMENT a démissionné de son mandat de conseiller municipal et qu'il convient d'élire un nouveau représentant de la Commune pour siéger au Conseil Syndical du SIVOM de la Valserine.

Monsieur Marcel GROS est candidat à ce mandat. A l'unanimité les membres du Conseil élisent Mr Marcel GROS pour représenter la Commune de Mijoux au Conseil Syndical du SIVOM de la Valserine.

### **II. Approbation du projet de PLU en vue de l'arrêté définitif par le SIVOM de la Valserine**

Messieurs JULLIARD et GROS font part de différentes remarques quant au projet susmentionné.

Il est décidé d'approuver le projet de PLU sous réserve que soient prises en compte ces diverses remarques qui seront transmises au SIVOM de la Valserine avant la réunion d'approbation définitive du projet.

**III. Questions et délibérations diverses**

Avenant au contrat de Mme Patricia JACQUES pour une durée d'un an aux mêmes conditions que le contrat expiré et pour les mêmes fonctions : approuvé.

Avenant au contrat saisonnier de l'employé des services techniques : prolongation du contrat jusqu'au 30 septembre 2010 : approuvé.

Candidature de Mr Gabriel BOICHUT pour effectuer le transport scolaire vers le site de La Mainaz à raison de 6 heures hebdomadaires : approuvé sous forme de contrat d'un an aux mêmes conditions que l'agent qui effectuait cette mission lors de la précédente année scolaire.

Travaux du SMMJ sur la piste de liaison La Faucille – Mijoux Village : des travaux de sécurisation sont nécessaires sur la route de La Vieille Faucille qui sert de piste de retour pendant la saison d'hiver, ces travaux seront assurés et financés par le SMMJ, Monsieur Le Maire propose que la Commune de Mijoux participe au coût de ces travaux à hauteur de 10 % du coût total évalué à environ 65.000 € : approuvé.

Le Conseil se prononce favorablement à la suppression de la ZAC du Village inscrite dans l'actuel POS, la délibération et la demande en ce sens seront adressées à la CCPG compétente pour délibérer sur ce dossier.

Suite à la demande de la CCPG, le Conseil délibère sur l'interdiction de stationnement des gens du voyage sur le territoire de la Commune de Mijoux en dehors des aires d'accueil aménagées sur le territoire de la Communauté de Communes : approuvé.

Proposition de travaux forestiers faite par les services de l'ONF : approuvé.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, il est 20 heures, la séance est levée.

